

Bienvenue !





VOTRE RENDEZ-VOUS MENSUEL

- ▶ Partage d'expérience, témoignages d'experts
- ▶ Temps d'échanges

@_DITP



NOS INTERVENANTS



- ▶ **La collecte de la donnée en interministériel, et le « Dites le nous une fois »**

Vincent MAZALAIGUE

Responsable du pôle circulation de la donnée
Opérateur de produits interministériels
Direction interministérielle du Numérique



- ▶ **Aller au-delà de la simplification en devançant les besoins et attentes des usagers : une posture de proactivité**

Marion LOUSTRIC

Directrice de programme – Administration proactive
Direction interministérielle du Numérique

@_DITP





LA COLLECTE DE LA DONNÉE EN INTERMINISTÉRIEL, ET LE « DITES LE NOUS UNE FOIS »

- ▶ Vincent MAZALAIGUE
Responsable du pôle circulation de la donnée
Opérateur de produits interministériels
Direction interministérielle du Numérique



Constat : Les pièces justificatives complexifient les démarches des usagers et leur traitement par les agents

► Lors de la réalisation d'une démarche administrative

Je suis un usager/ personne moral qui réalise la démarche

Je dois saisir de nombreuses informations et envoyer des pièces justificatives à l'administration

Je dois attendre que mon dossier soit traité manuellement par un agent public

Je suis un agent public qui traite la demande

Je manipule de nombreuses informations et documents pour traiter le dossier

Je ne dispose pas d'outils me permettant de vérifier les informations

80%

des données, informations et documents demandés par une administration sont déjà détenus par une autre administration



« Dites-le-nous une fois » et proactivité



- **L'objectif du « Dites-le-nous une fois » est d'éviter à l'utilisateur de fournir une donnée (pièce justificative) déjà détenue par l'administration**

Les administrations **échangent** entre elles toutes les informations ou les données strictement nécessaires pour traiter une demande présentée par le public

- **La proactivité permet d'informer ou d'attribuer un droit**

Les administrations **peuvent** échanger entre elles les informations ou les données strictement nécessaires pour informer les personnes sur leur droits ... et pour leur attribuer éventuellement lesdits prestations ou avantages.



Quels outils pour mettre en oeuvre le DLNUF ?



Comment mettre en œuvre le « Dites-le-nous une fois » ?

API

- Les API sont utilisées en substitut des pièces justificatives
- Une API est un mécanisme qui permet d'obtenir auprès d'un fournisseur de données (FD) des données structurées d'une personne physique ou d'une personne morale.
- Les API sont utilisées dans des applications informatiques comme les formulaires ou des logiciels de gestion.
- La DINUM distribue les API des fournisseurs de données afin de faciliter la circulation de la donnée. (Rôle inscrit dans le CRPA)
- La DINUM fait connaître les API mise à disposition des administrations pour la mise en oeuvre du DLNUF & plus.



Notions clés sur les API

API

- **Les API en open data** - que tout le monde peut utiliser
Données de la base SIREN
- **Les API restreintes** (ou en accès protégé) - nécessitant une habilitation
- **Les API FranceConnectées** : S'utilisent sur des sites qui ont intégré le bouton France Connect
- **API.GOUV.FR** : le catalogue des API et de leurs usages
- **Les bouquets d'API** : des données de plusieurs fournisseurs sont regroupées (API particulier / API entreprise)

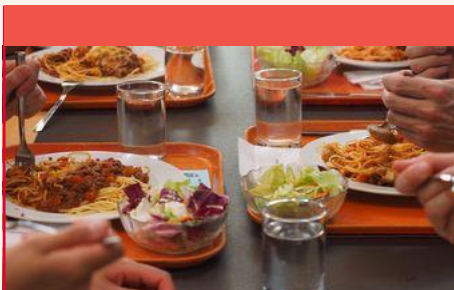


Les API particuliers



API particulier

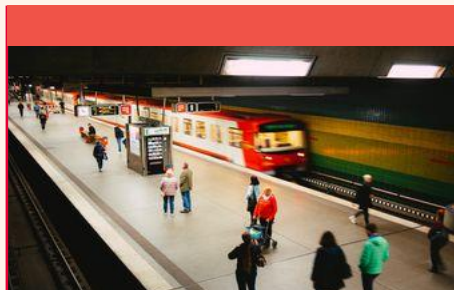
Simplifier les démarches des particuliers



Tarification des services municipaux

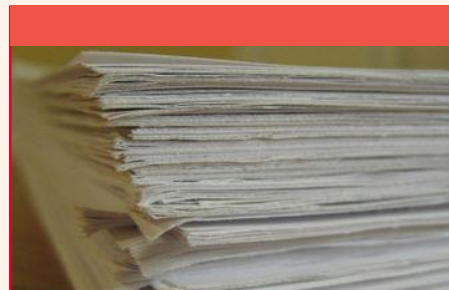
Portails famille scolaire et périscolaire

Commune, Communautés de commune



Tarification sociale et solidaire des transports

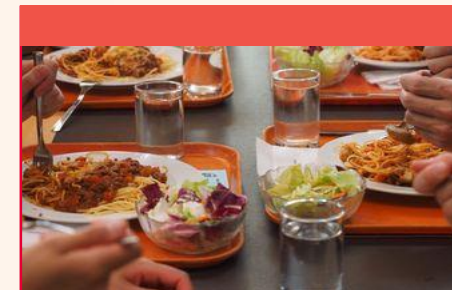
Autorités organisatrices de mobilité (Région, agglo...



Aides sociales facultatives

Ex : Financement d'un ordinateur collège, aides étudiants

Communes, département, région



Tarification sociales de la cantine

Ex: Cantine à 1 euros

Département, région

DÉMONSTRATEUR








[Demande de tarification sociale et des transports](#)



Les données distribuées dans l'API particulier

Les données disponibles

Catalogue des API

<p>NOUVEAUTÉ Quotient familial MSA & CAF</p>  <p>Quotient familial et composition de la famille d'un allocataire du régime agricole (régime général à venir).</p> <p>Swagger</p> <p>Documentation</p>	<p>Statut étudiant</p>  <p>Admissions et inscriptions d'un étudiant aux établissements d'enseignement supérieur.</p> <p>Swagger</p> <p>Documentation</p>	<p>Statut étudiant boursier</p>  <p>Statut et échelon boursier d'un étudiant, délivrés par le Crous.</p> <p>Swagger</p> <p>Documentation</p>	<p>Statut élève scolarisé et boursier</p>  <p>Statut scolarisé et statut boursier d'un élève du primaire, collège ou lycée.</p> <p>Swagger</p> <p>Documentation</p>
<p>Paiements versés par Pôle Emploi</p>  <p>Ensemble des paiements versés par Pôle Emploi pour un usager.</p> <p>Swagger</p> <p>Documentation</p>	<p>Complémentaire santé solidaire</p>  <p>Savoir si un particulier est bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire (C2S).</p> <p>Swagger</p> <p>Documentation</p>	<p>Statut demandeur d'emploi</p>  <p>Données d'identité, de contact et de statut du demandeur d'emploi.</p> <p>Swagger</p> <p>Documentation</p>	

👉 Programmées :

- T2 2024 : API RSA
- T2 2024 : API AAH
- T2 2024 : API PA (prime d'activité)
- T2 2024 : ASF (Allocation de soutien familial)

Date non définie

API pour les établissements d'accueil du jeune enfant : éléments permettant de calculer les montants de la PSU

👉 En cours d'acquisition :

- API PSU : permettant de calcul et le financement par la CAF du prix de journée pour les établissements d'accueil du jeune enfant
- API Vignette Crit'Air

👉 Donnée non distribué : Données fiscales

Les données fiscales sont distribuées indépendamment

<https://api.gouv.fr/les-api/impot-particulier>



Vos questionnements, nos liens utiles

- **Je ne sais comment mettre en place techniquement API particulier ?**
Si vous êtes une collectivité et que vous n'êtes pas en mesure de mettre en place techniquement API Particulier, vous pouvez vous rapprocher d'un éditeur de logiciel. [Liste des éditeurs qui intègrent API Particulier.](#)
- **Comment je fais pour créer mon compte API particulier ?**
Pour accéder aux données diffusées depuis API Particuliers, [une demande d'habilitation](#) devra être faite. Une fois cette demande validée, vous recevrez un jeton qui vous permettra d'accéder aux API.
- **Je souhaite m'inscrire à la newsletter API particulier**
[Lien d'inscription](#)
- **J'ai besoin d'un accompagnement "personnalisé" pour intégrer API Particulier**
Vous pouvez contacter le support à l'adresse contact@particulier.api.gouv.fr

[Je souhaite précisément connaître toutes les données disponibles API particulier](#)





DIRECTION
INTERMINISTÉRIELLE
DU NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

API Entreprise

Les données entreprises et associations
pour les administrations



Les API Entreprise



Les API entreprises

C'est déjà...

3 millions

d'appels API
par semaine

21

fournisseurs
de données

36 API

proposées

20 000

administrations
utilisatrices

13 0000

entreprises aidées
par semaine



API Entreprise

- ▶ **Deux façons d'utiliser l'API Entreprise pour faciliter vos démarches et celles des entreprises & associations.**

Côté collectivités



Instruction dossiers

Côté entreprises



Pré-remplissage
formulaire



Instructions de dossiers

► Récupérer les informations et documents pour instruire les dossiers...



... des marchés publics



... des aides & subventions
publiques



Les données marchés publics

SOURCING

Vérification/contrôle :

- ✓ Chiffre d'affaires
- ✓ Mandataires sociaux
- ✓ Extrait RCS (*changement de capital, transferts de siège, fusions, redressements et liquidations judiciaires*)

Justification de non mise en concurrence :

- ✓ Brevets INPI

Rénovation bâtiments :

- ✓ Certificat RGE

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

- ✓ Attestation fiscale
- ✓ Attestation sociale
- ✓ Certificat Qualibat
- ✓ Carte professionnelle des TP
- ✓ Actes INPI
- ✓ Conventions collectives

Données de l'entreprise

Format

- Certificats Qualibat
- Etablissements
- Attestation fiscale
- Certificat CNETP
- Attestation cotisation retraite ProBTP
- Attestations sociales
- Certificat OPQIBI
- Entreprise
- Etablissements Prédécesseurs
- Attestations agefiph
- Cotisations MSA
- Exercices
- Associations
- Eligibilité cotisation retraite ProBTOP
- Etablissements successeurs
- Extraits RCS (Infogreffe)
- Cartes professionnelles FNTP

TÉLÉCHARGER

RETOUR AUX REGISTRES

INTERFACE D'UN DE NOS UTILISATEURS



Les données aides et subventions publiques

« J'ai besoin de vérifier **l'identité, l'existence** de l'entreprise qui candidate »

« J'ai besoin d'obtenir le **certificat BIO** d'un agriculteur en demande de l'aide à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique. »

« J'ai besoin de télécharger **les statuts d'une association et comptes de résultat** dans le cadre d'une subvention "accès à la culture". »



The screenshot shows a web interface for uploading documents. At the top, there is a red header bar. Below it, a section titled "Pièces justificatives" (Supporting documents) is visible. This section contains a list of document types, each with a circular icon and a dropdown arrow:

- Statuts de l'organisme
- Liste des dirigeants de la structure
- Comptes annuels
- Rapport du commissaire aux comptes
- Budget prévisionnel de la structure * 1
- Délégation de signature pour attestation sur l'honneur
- Autre pièce

Below the list, there is a partially visible section titled "Demandes de compléments sur les pièces".

INTERFACE D'UN DE NOS UTILISATEURS



Portail démarches GRU/GRC

- ▶ API Entreprise facilite la saisie des formulaires de vos usagers entreprises & associations

Exemple du cas d'usage et données correspondantes via Page "cas d'usage API entreprise" => [API Entreprise](#)

Et ... une rapide démo des points essentiels du site par la même occasion !



Portail démarches GRU/GRC

Données identité entreprises -associations

- ✓ Raison sociale
- ✓ Date de création
- ✓ Forme juridique
- ✓ Adresse du siège social
- ✓ Noms dirigeants
- ✓ Capital social et répartition
- ✓ Code NAF
- ✓ No TVA intracommunautaire
- ✓ Mandataires sociaux
- ✓ Extrait RCS
(changements de capital, transferts de siège, fusions, redressements et liquidations judiciaires)
- ✓ Associations : représentants légaux, statuts, PV.

Données sociales

- ✓ Tranche effectif
- ✓ Effectif moyen annuel
- ✓ Convention collective
- ✓ Attestation de vigilance
- ✓ Cotisation retraite bâtiments
- ✓ Attestation de CP/chômage intempéries

Données financières

- ✓ Chiffre d'affaire
- ✓ Liasses fiscales
- ✓ Attestation fiscale
- ✓ 3 bilans annuels

Autres données

- ✓ Certificat QUALIBAT
- ✓ Certificat RGE
- ✓ Certificat BIO
- ✓ Certificat Qualiopi
- ✓ Certificat OPQIBI
- ✓ Carte professionnelle ETP
- ✓ Immatriculation EORI
- ✓ Certificat Qualifelec



Vos questionnements, nos liens utiles

- **J'ai besoin d'un accompagnement "personnalisé" pour intégrer API entreprise:**
charlotte.choplin@beta.gouv.fr
- **Comment je fais pour créer mon compte API entreprise ?**
<https://api.gouv.fr/les-api/api-entreprise/demande-acces>
- **Je ne sais pas comment mettre en place techniquement API entreprise ?**
support@entreprise.api.gouv.fr
- **Je souhaite m'inscrire à la newsletter API entreprise :**
[API Entreprise](#)



Ce que vous gagnez : fiabilité, rapidité, simplicité !

AVANT

“ Je perdais du temps à contacter toutes les administrations pour obtenir les informations ! ”

“ J’avais un doute sur l’authenticité de certains documents ... ”

“ Nous devons intégrer et maintenir différents formats d’API ”

AVEC API ENTREPRISE

- ✓ “ J’ai accès à plusieurs données à un seul endroit ! ”
- ✓ “ Je suis assuré(e) de l’authenticité du document : il provient de l’administration ! ”
- ✓ “ Je n’ai plus qu’une seule connexion technique à faire, qui en plus est aux standards industriels ”



Temps d'échanges





DÉVELOPPER LA PROACTIVITÉ DES ADMINISTRATIONS PAR LE NUMÉRIQUE

- ▶ Marion LOUSTRIC
Directrice de programme Administration proactive
DINUM



Qu'est-ce que l'administration proactive ?

Inverser le rapport entre le citoyen et l'administration en développant l'*aller-vers*



Niveau 1 – La **simplification**



Niveau 2 – La **notification**



Niveau 3 – L'**automatisation**

Pour un droit



Application du *Dites-le-nous une fois* notamment

Notification d'éligibilité

Attribution automatique
(validation usager)

Pour une démarche



Rappel d'une démarche à réaliser

Réalisation automatique
(validation usager)



37 %

Manque d'information sur
les aides ou organismes



22 %

Démarches
trop complexes



17 %

Crainte de conséquences
négatives (contrôle,
perte de droits...)



15 %

Volonté d'autonomie,
refus d'assistance



3 %

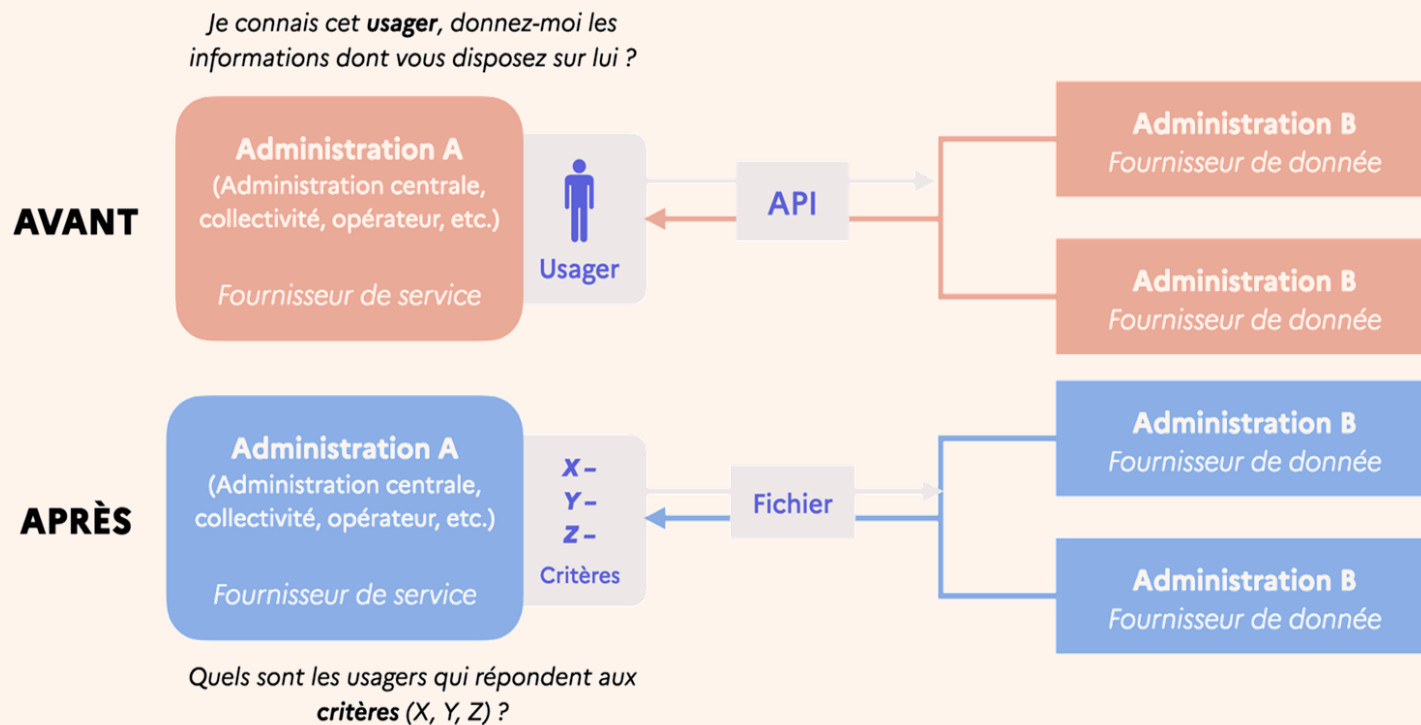
Les aides n'apportent
pas grand chose

Étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques



Qu'est-ce qui est nouveau dans cette approche ?

Toujours au bénéfice de l'utilisateur, jamais à des fins de lutte contre la fraude



Ces échanges de données et informations sont **strictement encadrés**, dans le respect de l'ensemble des droits des usagers et **toujours à son bénéfice**, jamais à des fins de lutte contre la fraude (cf. article 114-8 du Code des relations entre le public et l'administration).



Quels sont les enjeux juridiques ?



Guide juridique accessible
sur [numerique.gouv](https://numerique.gouv.fr)

« Les administrations peuvent échanger entre elles les informations ou les données strictement nécessaires **pour informer les personnes sur leur droit au bénéfice éventuel d'une prestation ou d'un avantage prévus par des dispositions législatives ou des actes réglementaires et pour leur attribuer éventuellement lesdits prestations ou avantages.** »

Publication des **décrets d'application de l'article 162 de la loi 3DS** pour intégration dans le **Code des relations entre le public et l'administration**



Durée de conservation des données fixées dans le [décret n°2023-361 du 11 mai 2023](#)



Liste des administrations responsables de chaque type de données fixée dans le [décret n°2023-362 du 11 mai 2023](#)

Proposition de **modèle de contrat** fixant les règles relatives à l'échange de données : finalité, modalités, fréquence et sécurité de la mise à disposition des données, données à caractère personnel, durée, litiges etc.

Co-construction, avec la **CNIL** de **modèles de mentions d'information** à intégrer aux messages :



Deux niveaux d'information :

1. Informations qui doivent figurer dans le message de prise de contact
2. « En savoir plus »



Design pattern de la CNIL

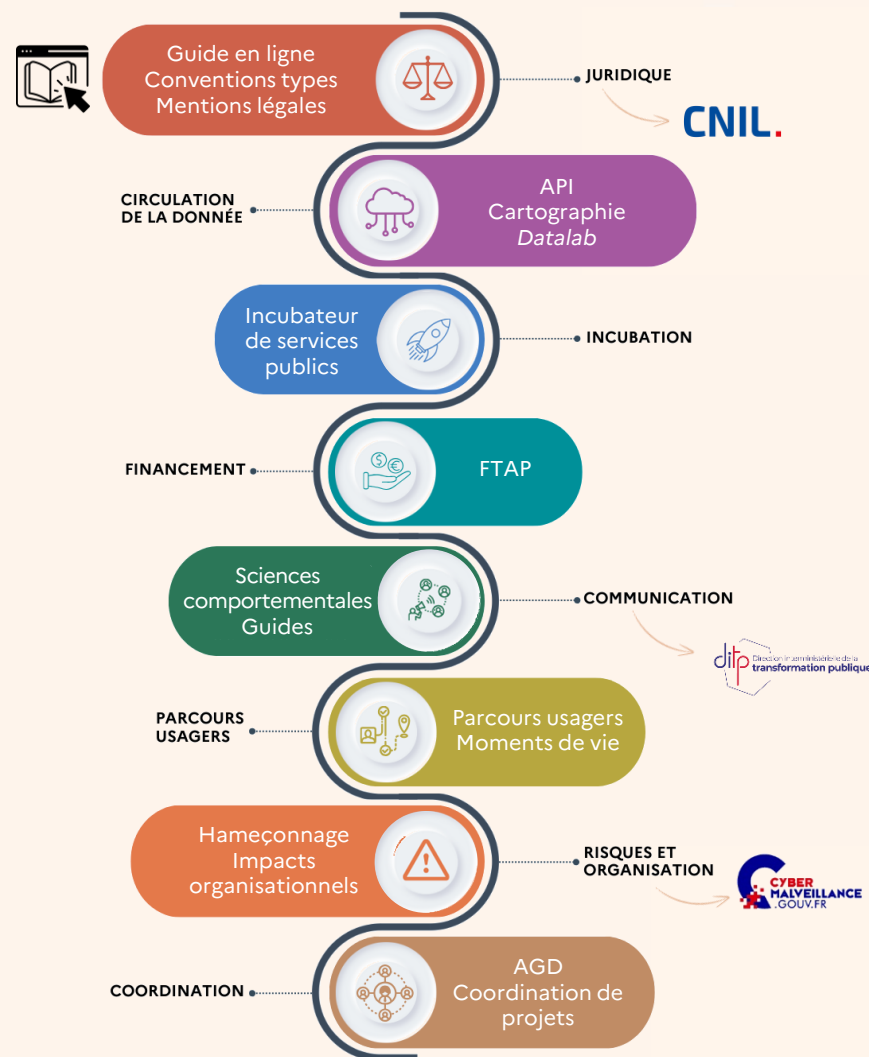


Quel est l'accompagnement proposé par la DINUM ?

Construite en étroite collaboration avec les partenaires, notamment la CNIL et la DITP, l'offre de service de la DINUM se veut évolutive.

Elle sera complétée prochainement d'une offre de formation dédiée, intégrée au **Campus du Numérique**

administration.proactive@modernisation.gouv.fr



Quels sont les chantiers en cours et à venir ?

Chantier communication et conduite du changement

Lancement de **groupes de travail** dédiés, certains en partenariat avec le programme **Services Publics +**



Communications proactives, conduite du changement (impact sur les processus métier, impact sur l'accueil etc.),
coordonnées de contact et méthodologie de projets.

Poursuite des travaux sur la **lutte contre l'hameçonnage** et la **notification**

Chantier juridique

Lancement d'un chantier de formalisation d'une **doctrine interministérielle « circulation de la donnée »**

Chantier technique et outillage

- Recommandations d'**outils**, d'**architectures**, de **sécurité** etc.
- **Datapass** dédié aux échanges de données par fichier
- Cartographie des **données fermées**
- **Datalab** pour l'incubation de projets proactifs

Chantier formation

Mise à disposition de formations dédiées à la proactivité dans le **Campus du numérique**



Chantier éthique et transparence



Temps d'échanges



PROCHAINE SESSION

**« Améliorer les écrits administratifs
au bénéfice des usagers »**

Jeudi 21 mars, 14H

